

Résumé de la Conférence de
M. Jacques Sansoucy, président
Caisse populaire Granby-Haute-Yamaska



La Caisse aujourd'hui

Le regroupement des Caisses dans Granby:

Le regroupement des Caisses de Granby a été réalisé pour mieux répondre aux besoins des membres. Pour des services qui dureront dans le temps, quelques décisions ont été prises : centralisation des services dans une méga-caisse, disposition de

la plupart des bâtisses actuelles, création de mini centres de services.

Les changements annoncés ne visent aucunement à réduire le nombre d'employés au service des membres, au contraire. Donc, les 300 employés ne sont pas en danger, d'autant plus qu'il faut penser à la relève.

Une étude sur trois mois pour aider aux décisions:

Toutes les orientations et les décisions prises pour justifier les changements en cours sont issues d'une lecture des besoins des membres effectuée pendant trois mois (avril, mai, juin) en 2006. Toutes les activités exécutées par les membres durant cette période ont été relevées, de sorte que la Caisse possède un portrait exact de ses 70 000 membres et de la nature de leurs transactions : les catégories d'âges, les strates de revenus, s'ils sont des retraités ou des personnes au travail, les transactions faites généralement avec une caissière, au guichet automatique ou par Internet, l'épicerie fréquentée, les achats payés par carte de débit ou de crédit, etc.

Le dossier immeubles:

La Caisse se retrouve maintenant avec 12 bâtisses dont la gestion exige trop de temps. Il a donc été décidé de les mettre en vente (sauf l'édifice de l'ex caisse St-Eugène, rue Laval, qui sera contiguë au nouveau siège social), quitte à louer des espaces dans les lieux vendus où il sera décidé d'y maintenir un centre de services. La vente des bâtisses est d'abord offerte aux membres jusqu'au 31 mai. Le premier bail de location d'espace sera de 10 ans.

L'objectif des administrateurs est d'accorder toute l'attention voulue à la valeur des personnes en mettant l'empathie sur les besoins des membres. C'est donc pour mieux s'occuper des besoins financiers des membres. C'est dans cet esprit que seront prises les décisions de relocalisation des 4 mini centres de services avec des horaires prolongés. Dans les secteurs ruraux, la Caisse y demeurera le plus longtemps possible, compte tenu des besoins qui changent rapidement. Partout, on visera la facilité d'accès pour tous les moyens de transport.

Varia et questions:

Q. : Quels sont les services aux personnes âgées?

R. : Le service dans les résidences sera maintenu à raison de trois jours semaine. Le lundi, Mme Roy se rend aux Résidences Soleil; les mardi et mercredi, elle fait le tour des autres résidences et, après 1 mois, elle les a toutes visitées. On créera un autre poste de cinq jours semaine.

Q. : Qu'en est-il de la carte à puce?

R. : La carte à puce, qui remplacera la carte de débit, sera opérante au début de 2008 dans la région de St-Jérôme d'abord.

Q. : Pourquoi garder l'édifice de la rue Laval qui est très proche du nouveau siège social ?

R. : Parce que nous anticipons une augmentation de besoins de locaux pour la formation du personnel, par exemple. Et peut-être aussi y installerons-nous éventuellement un service de garde d'enfants pour les employés.

Q. : Le secteur de la rue de l'Iris fait figure de parent pauvre en terme de services de la Caisse.

R. : On envisage un centre de services sur la rue Denison.

Q. : L'assurance dépôt: auparavant, on l'avait pour chaque caisse, nous allons être perdants.

R. : Maintenant, c'est 100 000 \$ par individu ou par type de compte.

Q. : La construction du nouveau siège social aura-t-il un impact sur les ristournes ?

R. : Non, car il y aura répartition des coûts sur 30 ans.

Q. : La vente de bâtisses –vs—location, est-ce avantageux ? Ça va à l'encontre de ce que l'on entend dire.

R. : Si nous sommes locataires, les frais sont déductibles d'impôt. Si nous gérons des immeubles, ça nous laisse moins de temps pour gérer les capitaux au service des membres.

L'exemple vient de haut: le Mouvement Desjardins vient de vendre Place Desjardins à Montréal.

C'est aussi le cas avec la bâtisse de la Fédération des Caisses à Lévis.

Notre nouveau siège social va coûter entre 20 à 23 millions. Tous les gestionnaires y seront regroupés et continueront à servir nos membres.

